

FARGUES SAINT HILAIRE
ATELIERS DE CONCERTATION PUBLIQUE
4 JUIN 2018



sommaire de la présentation et du travail en ateliers:

- A- Les conclusions des ateliers de concertation du 8 Mars 2018
- B- Proposition de principes d'aménagements sur les espaces publics
- C- Travail en ateliers
 - C1 analyser la proposition des urbanistes et paysagistes
 - C2 évaluer selon des critères
 - C3 proposer des améliorations

Pour chaque atelier, les secteurs d'étude seront:

- *avenue de l'entre deux mers*
- *avenue de la Laurence et espaces verts attenants*
- *avenue des bons enfants*
- *rue du Bois menu*

périmètre d'étude - le bourg de Fargues



A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 1: identité du bourg de Fargues *Des images de références pour l'aménagement*

Dialogue végétal/ minéral



A



B



C

Types de traversées de bourg



D



E

Trottoirs larges devant commerces



F

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 1: identité du bourg de Fargues *Des images de références pour l'aménagement*

En résumé :

Les images les plus plaisantes traduisent une envie de végétalisation de l'espace. L'aménagement doit être sécurisant pour les mobilités douces, accueillir des lieux de convivialité et être optimal pour les commerces.

TABLE 1 : Les images qui plaisent sont les suivantes : B, F, A. Elles sont considérées «sympas», «végétales» et «conviviales». L'image qui ne plaît pas est la D qui est «trop vide».

TABLE 2 : Les images suivantes ont plu aux participants : A, B, E, F, La A est la plus plaisante, suivie de la B, etc. Ce qui plaît est le mélange entre minéral et végétal. Il faudrait une terrasse devant le café de la commune car il manque un lieu de convivialité. Il faudrait retirer les barrières de protections métalliques et avantager la matière bois.

TABLE 3 : Les images suivantes ont plu aux participants : B, F, E, A. La B est la plus plaisante, suivie de la F, etc.

TABLE 4 : L'aspect végétal de l'image B est satisfaisant mais il ne faut pas que le végétal soit «trop» présent. L'image A et E plaisent également.

TABLE 5 : L'image B est sécurisante. Cependant, elle manque de largeur et c'est un problème que les mobilités douces ne soient que d'un seul côté car cela peut pénaliser les commerçants.

La F manque de verdure mais est intéressante pour les commerces.
Un mélange entre l'image B et F apparaît être la meilleure solution.

TABLE 6 : Il faut de vraies zones végétales et laisser de côté l'aspect minéral. Il faut des trottoirs en continuité et un respect des normes handicapées. Les participants voient peu d'intérêt à bénéficier de grands trottoirs.

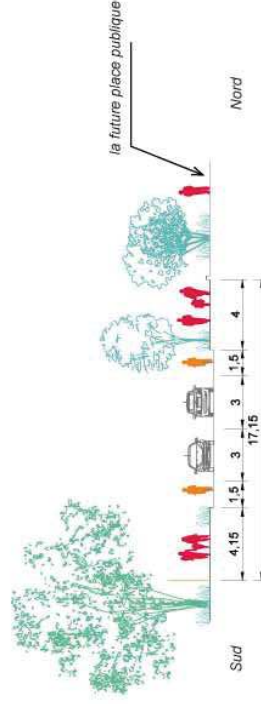
RÉSUMÉ DE L'ATELIER 1: Il faut harmoniser l'ensemble des voies en végétalisant les rues. La circulation des automobilistes étant dangereuse, il faut sécuriser les aménagements pour les mobilités douces. Il faut redonner de la gaieté aux espaces en permettant des lieux de convivialité.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 2: la traversée du bourg

hypothèse 1: élargir les voies pour les vélos, sécuriser les traversées

Coupe projet BB'



- > Rétrécissement chaussée
- > Suppression TAG
- > Pistes cyclables sur chaussée
- > Trottoirs élargis et plantés
- > Au Nord : accroche avec place publique

En résumé :

La séparation des différents usagers est vue comme quelque chose de positif. Les participants sont sceptiques sur le réel ralentissement des voitures.

TABLE 1 : (+) Passages piétons nombreux / (-) Risques d'accidents pour les vélos, vitesse non régulée, passages piétons non sécurisés

TABLE 2 : (-) Vélos trop près des voitures, pas d'esprit «petit bourg».

TABLE 3 : (+) Création voies cyclables / (-) Trop identique à l'existant, risque que la vitesse ne soit pas «cassée».

TABLE 4 : (+) Répartition des voies / (-) Réglementation de la vitesse des cyclistes.

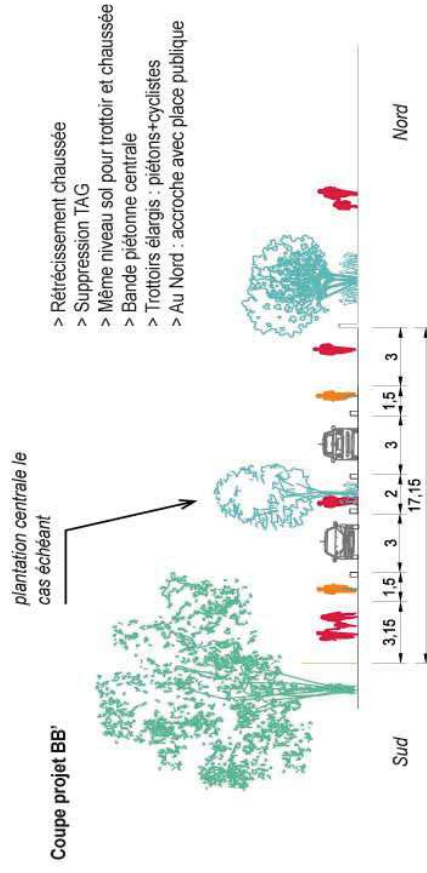
TABLE 5 : (+) Intégration piétons/vélos, aspect végétal / (-) Trop linéaire, problème de vitesse.

TABLE 6 : (+) Tout les usagers sont séparés / (-) Craintes concernant le ralentissement, Coupure de la piste cyclable par les voitures qui se stationnent, Perte importante de stationnements

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 2: la traversée du bourg

hypothèse 2: grands trottoirs piétons / vélos, chaussée avec bande centrale



En résumé :

L'allée centrale végétale est perçue comme un élément positif. Cette hypothèse paraît plus efficace pour le ralentissement que l'hypothèse 1. L'aspect de l'avenue reste trop linéaire et la séparation piétons/cyclistes doit être plus marquée.

TABLE 1 : (+) Séparation centrale de la chaussée / (-) Risques d'accidents pour les vélos, vitesse excessive, pas de passage piétons, trop linéaire.

TABLE 2 : (+) Bon cheminement, Traversées optimales, Esprit «bourg».

TABLE 3 : (+) Arbres au milieu qui créent une allée centrale / (-) Partage d'une voie entre piétons et cyclistes sans matérialisation de la séparation.

TABLE 4 : (+) Efficace pour le ralentissement, allée centrale / (-) Problème de tourne à gauche.

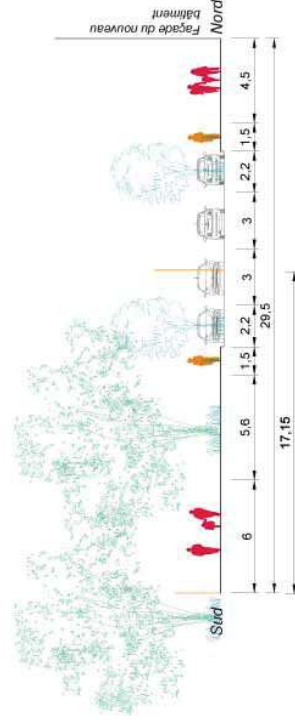
TABLE 5 : (+) Largeur sur les côtés / (-) Linéarité, Bande centrale peu adaptée.

TABLE 6 : (+) Arbres au milieu / (-) Trop de perte de parking.

Proposition de mettre en sens unique les rues pour faire passer les véhicules le soir auprès des commerces avenue de l'Entre deux Mers. L'avenue gagnerait en surface piétonne et cycliste qui pourrait avoir des voies séparées.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 2: la traversée du bourg



hypothèse 3: une voie sinueuse, des places affirmées

En résumé :

L'hypothèse 3 est celle qui plait le plus. En plus de l'aspect végétal, elle permet à la fois de «casser» la vitesse et la linéarité ainsi que de sécuriser les voies piétonnes et cyclistes. Certains participants restent sceptiques sur la faisabilité de cette hypothèse.

TABLE 1 : (+) Moins de vitesse, piétons et cyclistes sécurisés, végétalisation de la voie.

TABLE 2 :(+) Avantage pour casser la vitesse / (-) Voie sinueuse problématique pour la circulation. L'associer à l'hypothèse 2.

TABLE 3 : (+) L'aspect sinueux peut casser la linéarité.

TABLE 4 : (+) Le ralentissement 30 séduit beaucoup.

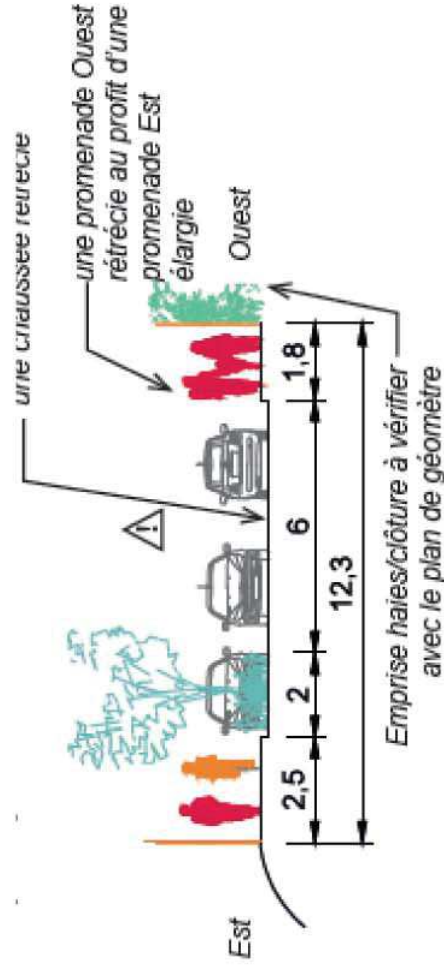
TABLE 5 : (+) Linéarité cassée / (-) Pénalisation des commerçants. Il faudrait un mélange entre les hyp.1 et 3 pour éviter de pénaliser les commerçants.

TABLE 6 : (+) Ralentissement (ligne assez marquée pour que cela fonctionne) / (-) faisabilité difficile à moins d'exproprier, trop de perte de parking.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 2 : Les aspects valorisés sont la réduction de la vitesse, la végétalisation de l'espace et la séparation des différents usagers. La linéarité de l'avenue est perçue comme quelque chose de négatif qu'il faut éviter.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Avenue des Bons Enfants



En résumé:

Il est important de veiller à la place des vélos et des piétons. La végétalisation rend esthétique et ombragée l'avenue.

TABLE 1 : Il y a une préférence par rapport à l'existant. Il faut veiller à conserver des places de parking. Les vélos pourraient être localisés sur un côté et les piétons sur l'autre.

TABLE 2 : (+) Voie dédiée vélo et piétons.

Il faut supprimer le feu au profit d'un rond point afin que l'avenue des bons enfants soit réellement une nouvelle entrée.

TABLE 3 : (-) Crainte de la proximité vélos-piétons.

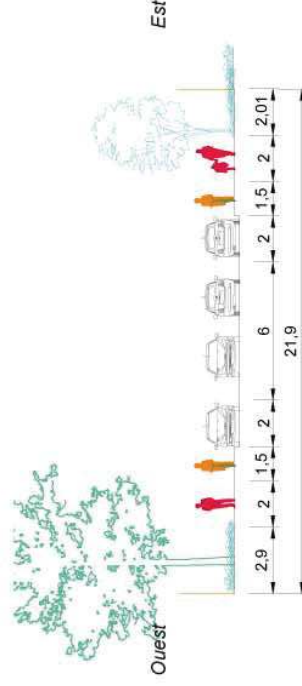
TABLE 4 : (+) Projet esthétique grâce à sa végétalisation / (-) Questionnement sur l'utilité du stationnement

TABLE 5 : (+) Espace partagé, place pour tout les usagers, aspect ombragé.

TABLE 6 : (+) Important de marquer l'entrée du village, aménagement de vrais trottoirs, emplacement d'arbres / (-) Crainte que la chaussée soit étroite, manque de ralentisseurs.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Avenue de la Laurence



En résumé :

Les participants préfèrent que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Ils soulignent cependant l'importance d'une séparation marquée entre ces deux usagers. De plus, ils apprécient l'aspect végétal donné à l'avenue de la Laurence.

TABLE 1 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants apprécient la végétalisation aux abords du parking du Super U. L'apport de nouveaux passages piétons est important.

TABLE 2 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants apprécient les ponctuations amusantes.

TABLE 3 : Il faudrait regrouper les voies cyclables du côté du terrain de sport.

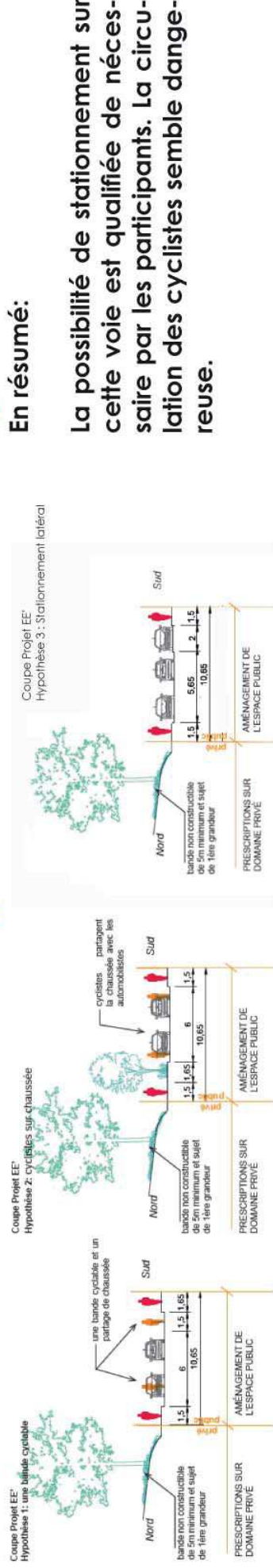
TABLE 4 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants craignent qu'une largeur de deux mètres ne soit pas suffisante pour le stationnement. Le parking en «cul de sac» devant la piste est surprenant. Les participants partagent la crainte que les haies prennent de la place sur les trottoirs.

TABLE 5 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants souhaitent que les piétons et les vélos soient séparés par la végétation. Ils apprécient le boisement présent dans cette hypothèse.

TABLE 6 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. La séparation doit tout de même être marquée. Il paraît plus judicieux de mettre les cyclistes dans les deux sens de circulation du même côté de la route. La piste cyclable le long du parking est dangereuse lorsque les voitures tournent vers le supermarché. Les participants sont sceptiques concernant les arbres plantés sur le parking. Il faut, selon eux, privilégier des plantations autour du parking.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Route Bois Menu



En résumé:

La possibilité de stationnement sur cette voie est qualifiée de nécessaire par les participants. La circulation des cyclistes semble dangereuse.

TABLE 1 : Le stationnement est important sur cette voie. La circulation est dangereuse pour les cyclistes. Les participants apprécient la largeur des trottoirs et l'alternance stationnement et végétation.

TABLE 2 : Ø

TABLE 3 : Les participants considèrent la voie verte inutile. Il faut, sur cette voie, aménager deux pistes cyclables.

TABLE 4 : Il faut maintenir le vélo sur le trottoir.

TABLE 5 : Le stationnement est important sur cette voie. Le côté Nord est appréciable. S'il y a une voie verte, il n'y a pas besoin d'une piste cyclable.

TABLE 6 : Le stationnement est important sur cette voie. Il faut prévoir des assises. Si piste il y a, elle doit longer l'axe du côté ville. Les participants proposent une piste cyclable à l'arrière des maisons en bout de stade.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 3 : L'espace doit être aménagé afin de valoriser la présence des piétons et des cyclistes. Pour leurs sécurités, ces deux usagers doivent avoir des voies délimitées (bien qu'elles puissent être au même niveau). La végétation est essentielle au ré-aménagement de ces rues.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Atelier 4: le parc de l'école de musique

Proposition de deux thèmes musicaux

RÉFÉRENCES DE L'HYPOTHÈSE 1



RÉFÉRENCES COMMUNES



RÉFÉRENCES DE L'HYPOTHÈSE 2



TABLE 1 : L'hypothèse 1 est préférée à l'unanimité.

TABLE 2 : Il faut opter pour la «simplicité» de l'espace avec un mélange des deux hypothèses. Sont appréciés les jeux musicaux et les jeux pour enfants. Il faut également des bancs (image 3).

TABLE 3 : Il faut veiller à conserver les arbres.

TABLE 4 : Ø

TABLE 5 : L'hypothèse 1 est préférée. L'hypothèse 2, trop citadine, ne correspond pas à Fargues. Si eau il y a, il faut protéger l'espace des enfants. Il faut installer des bancs, des poubelles et des sacs pour les déjections canines. Les participants apprécient les jeux d'escalade.

TABLE 6 : Il faut créer un lieu de mixité inter générationnel: rapatrier l'aire de jeux pour enfants et la développer, créer des jeux pour les adultes (ex : agrès pour faire des mouvements), proposer un espace dédié au jardin partagé, prévoir des toilettes publiques, installer des bancs. La présence de l'eau fait débat entre les participants. Ils proposent d'étendre l'espace vert sur l'autre partie à gauche du plan. Ils signalent qu'il ne faut pas mettre du buis.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 4 : Les ondes musicales de l'hypothèse 1 sont valorisées par rapport au rythme binaire de l'hypothèse 2. Cet espace vert - séparé de la circulation automobile- doit permettre les rencontres, le divertissement et le repos.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Les participants ont émis la volonté de rendre cohérents les différents axes de Fargues.

Cette cohérence passe par une végétalisation importante des rues et une sécurisation optimale des mobilités douces.

Cette sécurité correspond à la séparation des différents usagers et à une limitation de la vitesse des automobilistes.

La linéarité des avenues est perçue négativement car elle favorise la vitesse.

L'ambition des habitants est de redonner à Fargues un esprit de village en développant des espaces de convivialité et de rencontres.

A- conclusions des premiers ateliers de concertation

Et aussi

AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSÉE

Prévoir un périmètre d'étude plus large, notamment pour l'aménagement des pistes cyclables.

Aménager les trottoirs de l'avenue de Lignan.

Proposer des revêtements qui réduisent le bruit.

Revoir les accès pour personnes âgées et handicapées (ex : bordures abaissées à tous les croisements)

Changer de regard sur la séparation des usagers qui peut être perçue comme «désresponsabilisante» : une chaussée partagée peut permettre aux plus vulnérables d'être prioritaires.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Au sein des différents groupes, les participants ont émis des remarques qui n'avaient pas de rapport direct avec les ateliers proposés. Ces remarques peuvent être divisées en trois catégories :

- L'aménagement de la chaussée,
 - L'esthétique du bourg,
- La dynamisation du centre-bourg.

ESTHÉTIQUE DU BOURG

Restreindre les panneaux publicitaires.

Combiner l'ancien et le nouveau pour valoriser l'esthétisme du centre bourg.

DYNAMISATION DU CENTRE-BOURG

Veiller au maintien des entreprises du centre bourg.

Penser à une stratégie municipale de re-localisation et d'adaptation de l'offre commerciale après la déviation.

Penser à une réelle place de marché avec une halle.

Concevoir Fargues autrement que comme une ville dortoir.

Repenser le fonctionnement et l'intégration du pôle sportif.

Proposer un centre bourg piéton élargi de la voiture

B- Propositions de principes d'aménagement

rue du bois menu: une voie verte le long de la déviation, un stationnement augmenté, des plantations d'arbres



l'avenue des bons enfants aménagée comme une entrée de ville: un espace large partagé par les piétons et vélos du côté de la plaine de sports

l'avenue de la Laurence : une nouvelle image végétale, des stationnements en long, un espace large partagé par les piétons et vélos du côté de la plaine de sports

une avenue de l'entre deux Mers transformée: plus de place aux piétons, des terrasses, une circulation apaisée et ralentie par des désaxements de la chaussée, un espace réservé aux vélos, des plantations d'arbres et arbustes, des sols et un mobilier urbain renouvelés

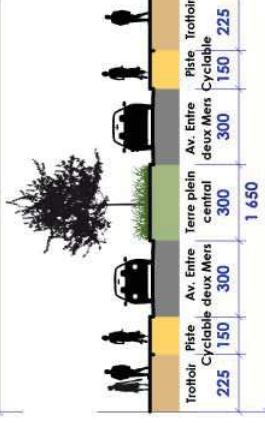
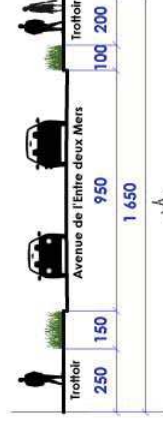
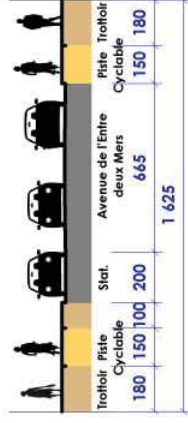
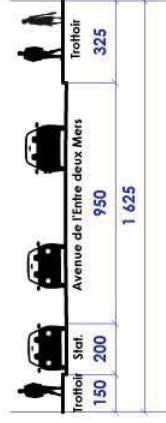
B- Propositions de principes d'aménagement



Avenue de l'entre deux mers

Stationnements EDL = 37 Places

Stationnements PRO = 37 Places



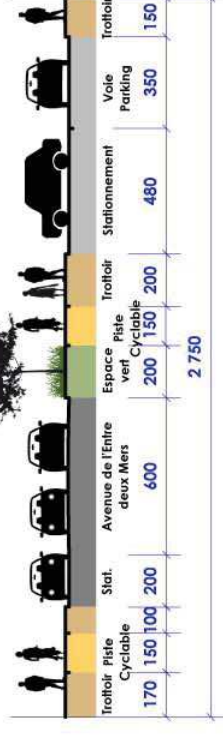
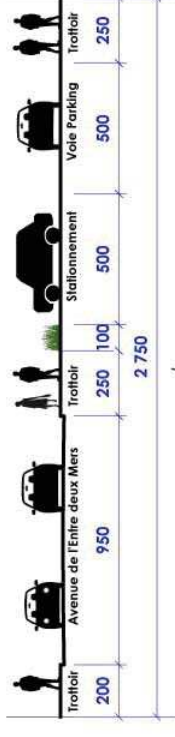
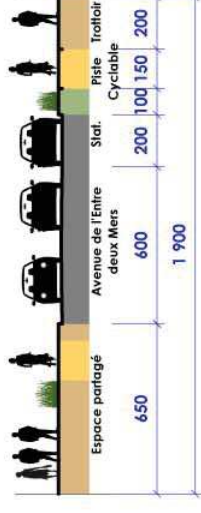
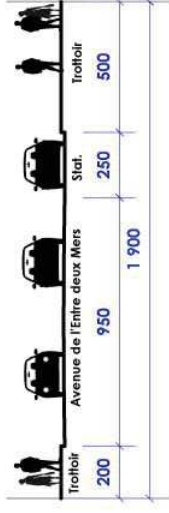
B- Propositions de principes d'aménagement



Avenue de l'entre deux mers

Stationnements EDL = 37 Places

Stationnements PRO = 37 Places

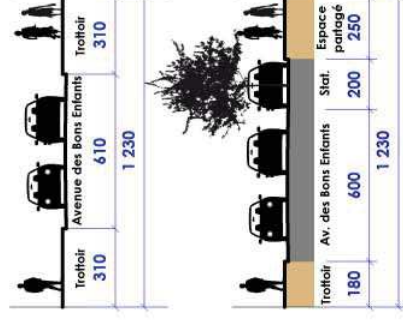


B- Propositions de principes d'aménagement



Avenue des Bons Enfants

Stationnements EDL = 14 Places
 Stationnements PRO = 26 Places

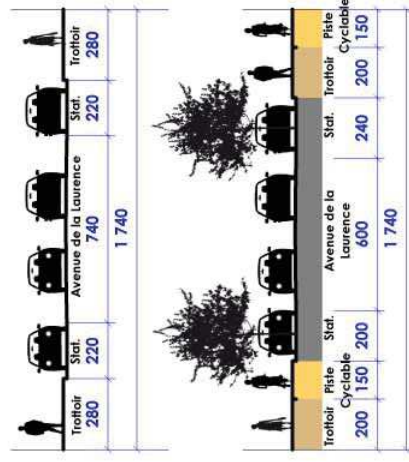
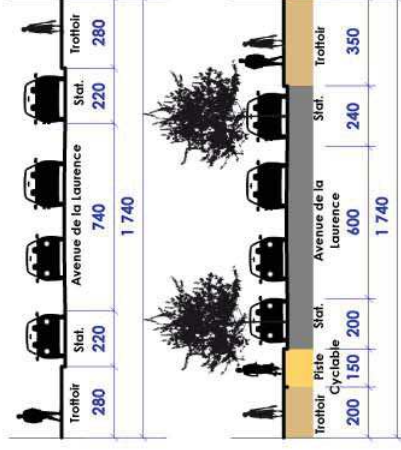


B- Propositions de principes d'aménagement



Avenue de la Laurence

Stationnements EDL = 49 Places
 Stationnements PRO = 41 Places

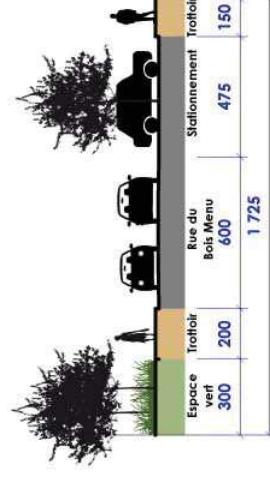
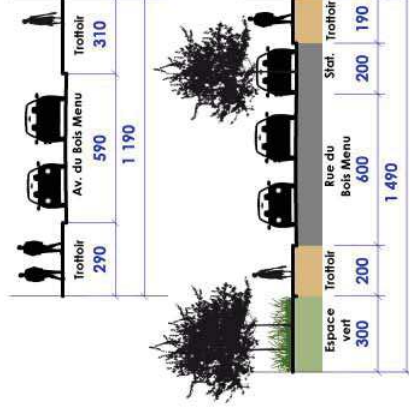


B- Propositions de principes d'aménagement



Rue du Bois Menu

Stationnements EDL = 14 Places
 Stationnements PRO = 26 Places



C- Travail en ateliers sur tables

C1 Analyse de la proposition d'aménagement

*L'animateur distribue des plans et vues en perspective pour chaque axe étudié.
Les participants se divisent en quatre sous-groupes sur chaque table.
Chaque sous-groupe explique au reste de la table l'aménagement d'un secteur.*

C2 Evaluation de la proposition

L'animateur fait débattre sur les critères et note les avis de chacun.

Recherche d'un consensus pour une notation:

- *Objectif de qualité atteint*
- *Objectif atteint partiellement, la proposition est perfectible*
- *Objectif non atteint*

Critère 1: Qualité de l'image de l'espace aménagé, perspectives et espaces de proximité, place du végétal

Critère 2: Qualité des usages de déplacements, convivialité des espaces publics, desserte et accessibilité des commerces

Critère 3: Réalisation des objectifs de sécurité sur la réduction de la vitesse, la compatibilité des déplacements piétons et vélos




C3 Propositions d'améliorations

L'animateur fait débattre sur ce qui ne convient pas et pourrait être amélioré pour chacun des espaces




C- Travail en ateliers sur tables

Evaluation de la proposition

avenue de l'entre deux mers

objectif atteint	à améliorer	objectif non atteint
		

avenue des bons enfants

objectif atteint	à améliorer	objectif non atteint
		

avenue de la Laurence

objectif atteint	à améliorer	objectif non atteint
		

rue du Bois Menu

objectif atteint	à améliorer	objectif non atteint
		

Critère 1: **Qualité de l'image** de l'espace aménagé, perspectives et espaces de proximité, place du végétal.

Critère 2: **Qualité des usages** de déplacements, convivialité des espaces publics, desserte et accessibilité des commerces

Critère 3: Réalisation des **objectifs de sécurité** sur la réduction de la vitesse, la compatibilité des déplacements piétons et vélos

Propositions

d'améliorations

L'animateur fait débattre sur ce qui ne convient pas et pourrait être amélioré pour chacun des espaces